LA FAMILLE LE ROYER À AUXERRE AVANT 1600
© Pierre Le Clercq (2004)
Société généalogique de l'Yonne

LE ROYER Edmé :
- Le 1er septembre 1551, devant un notaire parisien, sont comparus d'une part Pierre Colas, étudiant et chapelain à Auxerre, et d'autre part Edmé Le Royer, chanoine en ladite ville d'Auxerre, lesquels ont transigé entre eux pour clore un procès les opposant au sujet de l'usage d'une étable [AN, Minutier central, ET/XLIX/045].
- Le 1er septembre 1551, devant un notaire parisien, a été conclu un bail à rente sur un jardin situé à Auxerre, ceci entre d'une part Edmé Le Royer, chanoine d'Auxerre, et d'autre part Pierre Colas, étudiant à l'université de Paris, chapelain à Auxerre, crédirentier de l'honorable homme Mathias Proqueau, procureur au bailliage d'Auxerre [AN, Minutier central, ET/XLIX/045].
- Le 8 août 1555, en la paroisse Saint-Regnobert à Auxerre, est décédée la vénérable et discrète personne maître Edmé Le Royer, chanoine d'Auxerre, prieur de Griselles au diocèse de Langres et curé de Vaulx près de Melun, dont le corps a été inhumé le lendemain, 9 août 1555, en la cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre [AM Auxerre, registre GG 123].
- Le 20 février 1563 *n.s.*, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, le chanoine Sébastien Le Royer a fait son testament : il souhaite être inhumé en la cathédrale d'Auxerre, en la chapelle Sainte-Marthe, ceci auprès de son défunt frère le chanoine Edmé Le Royer ; il veut que chaque année, en l'église de Milly, soit dite une grand-messe sur la fosse de son défunt père le noble homme Jean Le Royer ; il donne à ses neveux nés et à naître, issus de son frère l'écuyer Jean Le Royer et de Charlotte Bureau, tous ses biens meubles et immeubles ; il nomme enfin comme exécuteurs testamentaires son frère l'écuyer Jean Le Royer et son cousin maître Pierre Colas, chanoine d'Auxerre [AD 89, E 389, folio 80 recto].

LE ROYER Sébastien :
- Le 4 juin 1551, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été vendu aux enchères le vicariat de ladite église, détenu depuis un an par messire Jean de Béthencourt : messire Jean Sire a pu ainsi redevenir vicaire de Saint-Regnobert, sous la vénérable et discrète personne maître Sébastien Le Royer, prêtre et chanoine du chapitre de la cathédrale d'Auxerre, curé en titre de ladite église [AM Auxerre, registre GG 123].
- Le 31 août 1560, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence des chanoines Sébastien Le Royer et Pierre Colas, du chanoine tortrier Simon Montaigne, du prêtre Guillaume Petit et du sergent royal Guillaume Chauchefoin, a été enregistré le testament de la vénérable et discrète personne maître Gabriel Robert, prêtre et chanoine d'Auxerre, curé de Lalande et Saint-Marcel, lequel, après avoir souhaité être inhumé en la cathédrale Saint-Etienne à Auxerre, a désigné comme exécuteurs testamentaires la discrète personne maître Jean Board (ou Bohard), lui aussi chanoine d'Auxerre, et maître Jacques Robert, son frère [AD 89, 3 E 7-329, acte n° 244].
- Le 20 février 1563 *n.s.*, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, le chanoine Sébastien Le Royer a fait son testament : il souhaite être inhumé en la cathédrale d'Auxerre, en la chapelle Sainte-Marthe, ceci auprès de son défunt frère le chanoine Edmé Le Royer ; il veut que chaque année, en l'église de Milly, soit dite une grand-messe sur la fosse de son défunt père le noble homme Jean Le Royer ; il donne à ses neveux nés et à naître, issus de son frère l'écuyer Jean Le Royer et de Charlotte Bureau, tous ses biens meubles et immeubles ; il nomme enfin comme exécuteurs testamentaires son frère l'écuyer Jean Le Royer et son cousin maître Pierre Colas, chanoine d'Auxerre [AD 89, E 389, folio 80 recto].
- Le 1er septembre 1565, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, la vénérable et discrète personne messire Félix Chrestien, chanoine d'Auxerre, maître Félix Chrestien, praticien au bailliage d'Auxerre, et sa mère Jeanne Guyard (ou Guiard), veuve du défunt maître Baptiste Chrestien, ainsi que Félizot Guyard (ou Guiard), marchand à Auxerre, ont reçu pour trois ans des chanoines du chapitre d'Auxerre, à savoir le doyen François de La Barre, le chantre Edmé Thévenon, le trésorier Scipion de Popincourt, ainsi que Germain de Charmoy, Michel Verrier (?), Jean Delaponge, Didier Colas, Antoine Tortel, Denis Delavau, Jean Pothier, Etienne Lamoignon, Jean Thibault, Antoine Brissart, Sébastien Le Royer, Nicolas Pinson, Germain Fauchot, Jacques Bouchet, Laurent Le Normant et Georges Lamy, toutes les recettes du grenier et tous les anniversaires de la cathédrale d'Auxerre, ceci en présence du vigneron Claude Robert, du prêtre Symphorien Robin et du procureur au bailliage Hugues Ménebroc, tous trois domiciliés à Auxerre [AD 89, E 390, folio 213 recto].
- Le 14 octobre 1565, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, en la paroisse de Merry-la-Vallée, le prêtre Edmé Julian a pris possession de la cure Saint-Vincent de ladite paroisse, cure devenue vacante par la résignation de maître Sébastien Le Royer, ancien curé ; pour ce faire, ledit Edmé Julian est entré dans l'église paroissiale de Merry-la-Vallée, où il a baisé le grand autel, touché les fonts baptismaux et sonné la cloche, puis, revenu sur le parvis de l'église, devant la porte principale, il a annoncé publiquement la résignation dudit Sébastien Le Royer et sa prise de possession de ladite cure, ceci en présence d'Hubert Trotier, de Fiacre Michau, Vincent Trotier, Jean Loup, Jean Prévost, Simon Mossu, Maurice Guerrier, Pierre Potancien, Jean Bresfort, François Bédoiseau, Antoine Gras, Pierre Bernier, Vincent Potancien (fils de Pierre Potancien), domiciliés à Merry-la-Vallée, et de Germain Allebert, demeurant à Saint-Maurice-le-Vieil [AD 89, E 390, folio 166 recto].
- Le 30 juin 1568, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, en présence de Jean Chevallard et de Barbe Desbarres, tous deux domiciliés à Auxerre, sont comparus le noble homme Jean Michau, seigneur d'Alpin, demeurant audit lieu d'Alpin à Lindry, ainsi que Pèlerin Bougault, Germain Ozibon et Jean Brisson, laboureurs à Lindry, tous les quatre derniers enchérisseurs des dîmes de grains du chapitre de la cathédrale d'Auxerre, lesquels ont reconnu devoir au doyen et aux chanoines dudit chapitre, représentés par François de La Barre (doyen du chapitre), Jean Lesourd (trésorier du chapitre), Sébastien Le Royer et Pierre Colas (chanoines du chapitre), la quantité de 200 bichets de blé froment et de 20 bichets d'avoine, à livrer aux greniers du chapitre d'Auxerre le prochain jour de la Toussaint [AD 89, E 392, folio 114 recto].
- En 1573, le bas de la rose du grand portail a été fabriqué par le vitrier (Guillaume) Cornouailles, aux frais de huit chanoines qui ont y ont fait peindre leur saint patron et leurs armoiries, à savoir Jacques Vautrouillé (ou Vautrouiller), Droin Chaucuard, Claude de Bussy, Sébastien Le Royer, Nicolas Cochon, Charles Légeron, Jean Chevallard et Eugien Motet [Lebeuf, *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots*, page XVIII].

- Le 9 octobre 1588, à Blois (41), le chanoine Sébastien Le Royer, doyen du chapitre de la cathédrale d'Auxerre, a assisté à la première réunion des états généraux réunis par le roi Henri III, en tant que député du clergé [Castelot & Decaux, *Histoire de la France et des* Français, tome 4, page 303 ; Dugenne, *Dictionnaire biographique de l'Yonne*, tome V, page 1804 (notice sur Claude Trahy)].
- Le 16 octobre 1588, à Blois (41), le chanoine Sébastien Le Royer, doyen du chapitre de la cathédrale d'Auxerre, a assisté au discours d'ouverture des états généraux prononcé par le roi Henri III, lequel a demandé le raffermissement de l'autorité du souverain et critiqué les excès de la Ligue [Castelot & Decaux, *Histoire de la France et des* Français, tome 4, page 303 ; Dugenne, *Dictionnaire biographique de l'Yonne*, tome V, page 1804 (notice sur Claude Trahy)].
- Le 23 décembre 1588, à Blois (41), le chanoine Sébastien Le Royer, doyen du chapitre de la cathédrale d'Auxerre, a appris l'assassinat, le matin même, du duc Henri de Guise par les spadassins du roi Henri III [Castelot & Decaux, *Histoire de la France et des* Français, tome 4, pages 305-307 ; Dugenne, *Dictionnaire biographique de l'Yonne*, tome V, page 1804 (notice sur Claude Trahy)].
- Le 4 janvier 1589, à Blois (41), le chanoine Sébastien Le Royer, doyen du chapitre de la cathédrale d'Auxerre, a assisté à la tentative, par le roi Henri III, de clore les états généraux, et au refus des députés exprimé par Etienne Bernard, avocat résidant à Dijon [Castelot & Decaux, *Histoire de la France et des* Français, tome 4, page 308 ; Dugenne, *Dictionnaire biographique de l'Yonne*, tome V, page 1804 (notice sur Claude Trahy)].
- Le 5 janvier 1589, à Blois (41), le chanoine Sébastien Le Royer, doyen du chapitre de la cathédrale d'Auxerre, a appris la mort de la reine Catherine de Médicis, dans le château surplombant la ville [Castelot & Decaux, *Histoire de la France et des* Français, tome 4, page 308 ; Dugenne, *Dictionnaire biographique de l'Yonne*, tome V, page 1804 (notice sur Claude Trahy)].
- Le 16 janvier 1589, à Blois (41), le chanoine Sébastien Le Royer, doyen du chapitre de la cathédrale d'Auxerre, a assisté à la clôture des états généraux, au cours de laquelle les députés des trois ordres ont présenté au roi Henri III leurs plaintes et doléances, l'avocat dijonnais Etienne Bernard condamnant fermement, au nom du tiers état, les partisans faisant appel à des soldats étrangers [Castelot & Decaux, *Histoire de la France et des* Français, tome 4, page 308 ; Dugenne, *Dictionnaire biographique de l'Yonne*, tome V, page 1804 (notice sur Claude Trahy)].